

N° d'ordre : 07

Année : 2020

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 27/11/2020 à 18h30

Secrétaire de Séance :

Présents : Mr M.BOISSOUT, Mme M M DAUBIGNEY, Mr CHAIX, P LALLIER, Mr Ch.BOMPARD, Mme S.GADAIS, Mme M MEYNARDIE, J VERNAZ, Mr C SALETES,

Procurations : Mme J CROUZET pour M BOISSOUT

Participation par visioconférence : Mme J CROUZET

Absents : Mr. F.EYNARD, Mme M-C.PEYRON, Mr A ROUSTAN, Mme ML.TRIQUET, Mr G.FAUCON

Séance ouverte à 18H30

Conseil Municipal à huis clos pour raison sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19.

Approbation du compte rendu du CM du 25-09-2020 et du 29-10-2020

Selon document envoyé le 21/11/2020.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider ce compte rendu et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant :

Soumis au vote : Contre : Abstentions : Adoptés : 10

Document unique : Présentation J VERNAZ

Selon document envoyé le 23/11/2020.

Compte rendu des commissions aménagement, voirie et réseaux

Selon dossier présenté en conseil

Délibérations et décisions urgentes

Délibération « Dissolution du budget CCAS et intégration dans le budget communal »

Le budget CCAS et un budget peu utilisé. Celui-ci impose une gestion de ce budget, un compte administratif pour très peu de mouvements.

Il conviendrait, de manière concordante, de dissoudre le budget du CCAS et de l'intégrer dans les comptes de la commune au 31/12/2020.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents le concernant :

Soumis au vote : Contre : Abstentions : Adoptés : 10

Décisions urgentes :

La commune est propriétaire des biens de Mme Dessales depuis le 25 septembre 2020.

Mme Dessales est décédée le 4 novembre 2020, elle était la dernière descendante de cette famille, le nom de Dessales disparaît de Chamaret.

Une grande majorité de Chamaretoise et Chamaretois nomment ces lieux comme « maison et ou remise Dessales », et sont très attachés à cela.

Le conseil municipal propose de nommer ces lieux. Faisant partie du patrimoine historique de Chamaret, le nom de « **Maisons Dessales** » est proposé. Rien n'empêchera d'apposer le nom de bistro de pays ou autre. Une demande auprès de l'ASTC sera faite afin qu'un panneau explicatif soit apposé à l'entrée de ces lieux en fin de travaux, panneaux identiques que ceux apposés sur les monuments historiques de la commune.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition, de donner le nom de « **Maisons Dessales** » et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : Contre : Abstentions : Adoptés : 10

Informations

Pour le moment, vu le contexte sanitaire la cérémonie des vœux de la municipalité est annulée.

Prochain rendez vous

Prochain CM le 29/01/2021 à 18h30

La séance est levée à